



Réseau d'Observation Statistique de l'Energie
et des émissions de gaz à effet de serre en Ile-de-France



Webinaire - Comment l'Île-de-France décrypte-t-elle les données énergétiques pour la décarbonation du parc tertiaire ?

30 juin 2026 – 14h – 15h30

Réponses aux questions posées par les intervenant(e)s

SYNTHESE DES QUESTIONS POSÉES

[INVENTAIRES] – Où situez-vous les data centers ? Ne faudrait-il pas compter à part les data centers avec rétropolation ?

Les consommations d'énergie des data centers sont comptabilisées dans le secteur tertiaire pour le moment. Les données qui ont été présentées isolent bien les consommations énergétiques & les émissions de GES des datacenters sur tout l'historique. Dans la valorisation des futurs inventaires d'Airparif des données spécifiques aux data centers au sein du secteur tertiaire pourront être présentées.

[INVENTAIRES] - Est-ce que vous soustrayez l'électricité du froid ? Il n'y a pas de double comptage de l'électricité pour le froid ?

Les données sur le froid présentées concernent les productions de froid des réseaux de fraîcheur franciliens.

Cette question de double compte froid/électricité se pose plutôt pour les consommations finales d'énergie que pour les productions. Actuellement seules les consommations d'électricité sont valorisées, celles-ci incluent les consommations d'électricité par les sites de production de fraîcheur des réseaux de fraîcheur (tant que les consommations de froid sur ces réseaux ne sont pas valorisées) et les consommations d'électricité des climatisations individuelles (qui restent des consommations finales).

[INVENTAIRES] – Bureau / éducation / commerce : la comparaison prend-elle en compte les heures d'utilisation ? Exemple : bureaux ouverts sur 50 semaines, écoles uniquement 37 semaines...

Oui les données de consommation d'énergie du secteur tertiaire présentées sont des données annuelles qui prennent en compte les différences d'intensité d'utilisation d'énergie par chacune des branches du secteur tertiaire au cours de l'année

[INVENTAIRES] - Suivez-vous également le potentiel déploiement de projets de production électrique (ex : centrales solaires) associés aux datacenters (soit sites géographiquement proches,

quand le foncier est disponible ; soit ailleurs en France mais avec un approvisionnement via des contrats directs type PPA) ?

Nous suivons les productions de chaleur par les data centers lorsque ceux-ci sont raccordés à des réseaux de chaleur. Pour ce qui est de l'électricité, nous effectuons un recensement des PPAs noués par les opérateurs. Une note rapide co-réalisée avec Airparif est à paraître sur les enjeux énergétiques des data centers, avec des valeurs à ce sujet.

[PROGRAMME ACTEE] – Concrètement, une collectivité doit renseigner Advizéo (si elle l'utilise depuis longtemps), Opérat ET Ipper ?

Entre Advizéo et IPPER, une connexion pourra se faire directement. Entre OPERAT et Advizéo cela est aussi possible si Advizéo utilise l'API mise à disposition par OPERAT.

[PROGRAMME ACTEE] - Comment bénéficier des services des économes de flux du réseau ?

L'économe de flux :

- Réalise des diagnostics énergétiques sur les bâtiments publics
- Propose des plans d'action concrets pour réduire les consommations
- Suit et analyse les flux d'énergie pour identifier les sources de gaspillage
- Met en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et de sobriété
- Aide à définir une stratégie bâtiminaire, à prioriser les investissements et à mobiliser les financements publics disponibles.

Pour en bénéficier vous devez candidater à la prochaine session ACTEE4